



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du 10 janvier 2020

Procès-Verbal N° 18

Président : Pierre Clot

Secrétaire : Francis Couffignal

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Tirage des différentes Coupes

Le prochain tirage des différentes coupes aura le mercredi 19 janvier 2020 à 18h30 chez notre partenaire TDSC.

Départementale 3

Le match Sébazac 2 – St Geniez d'Olt 1 prévu initialement le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 se jouera le samedi 18 janvier 20120 à 18h00 (accord de St Geniez).

Le match Sébazac 2 – Esp Foot 88 2 prévu initialement le dimanche 10 mai 2020 à 15h00 se jouera le samedi 8 mai 2020 à 18h00 (accord de Esp Foot 88 2).

Le match Sébazac 2 – Camarès 1 prévu initialement le dimanche 1^{er} mars 2020 à 15h00 se jouera le samedi 29 février 2020 à 18h00 (accord de Camarès).

Le match Toulonjac 1 – Foot Rouergue 1 reprogrammé le samedi 11 janvier 2020 à 19h00 se jouera le vendredi 10 janvier 2020 à 20h30 (demande de Foot Rouergue et accord de Toulonjac)

Le match Sébazac 2 – Larzac Vallées 1 est maintenu au dimanche 2 février 2020 à 15h00 stade christian Delmas à sébazac (refus de Larzac Vallées de jouer le samedi).

Départementale 4

Le match Pareloup Céor 1 – Méridienne d'Olt 2 reprogrammé le samedi 11 janvier 2020 à 20h00 se jouera le vendredi 10 janvier 2020 à 21h00 (demande de Méridienne et accord de Pareloup Céor).

Le match LaissacUS 1 – St Jean Lédergues reprogrammé le samedi 11 janvier 2020 à 20h00 se jouera le vendredi 10 janvier 2020 à 21h00 (demande de St Jean Lédergues et accord de Laissac).

Le match JS Bassin 2 – Pays Alzuréen 2 est maintenu au dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 stade Léopold Goryl à Aubin (refus de JS Bassin de jouer le vendredi).

Départementale 5

Le match Broquiès 1 – St Rome Tarn 1 prévu initialement le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 se jouera le samedi 18 janvier 2020 à 15h00 à Broquiès (accord de St Rome).

Le match Pareloup Céor 2 – Aubrac 98 1 prévu initialement le samedi 18 janvier 2020 à 20h00 se jouera le samedi 18 janvier 2020 à 20h30 (demande de Aubrac 98 et accord de Pareloup).

Le match Réquista US 3 – La Selve Rullac est inversé le match aller aura lieu à La selve le vendredi 10 janvier 2020 à 20h30, le match retour aura lieu à Réquista le samedi 18 avril 2020 à Réquista (en raison de la qualification de Réquista en coupe Occitanie).

Départementale 6

Le match Foissac 2 – Bas Rouergue/Haut Villefranchois 4 reprogrammé le dimanche 12 janvier 2020 à 15h00 se jouera le vendredi 10 janvier 2020 à 20h00 (demande de Foissac et accord de Bas Rouergue).

Le match Rignac/Montbazens 3 – Goutrens/Mayran 2 prévu initialement le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00 se jouera le vendredi 17 janvier 2020 à 21h00 à Rignac (accord de Goutrens/Mayran).

Le match Foissac 2 – Combes 3 prévu initialement le samedi 18 janvier 2020 à 20h00 se jouera le vendredi 17 janvier 2020 à 20h30 à Foissac (accord de Combes).

Courrier de Villecomtal

A compter du 18 janvier 2020 et jusqu'à la fin de la saison, les matchs de l'Equipe 1 de l'entente Villecomtal/Mouret/Entraygues se joueront le dimanche à 15h00 sur le stade d'Entraygues.

Les matchs de l'Equipe 2 de l'entente Villecomtal/Mouret/Entraygues se joueront le dimanche à 15h00 sur le stade de Mouret.

Décision N°1-01 de La CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du vendredi 10 janvier 2020 :

Match n° 22116212 du 21 décembre 2019 à 20h00, Coupe Technicien du Sport 1/16^{ème} de finale Méridienne d'Olt FC 3 – Broquiès 1.

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que suite à la blessure du joueur n° 5 de la Méridienne d'Olt, l'équipe de la méridienne d'Olt s'est retrouvée avec moins de huit joueurs.

En application de l'article 12 du règlement des championnats, la CDGCS donne **match perdu à l'équipe de la Méridienne d'Olt 3** en conséquence la CDGCS dit l'équipe de **Broquiès qualifiée pour la suite de la compétition .**

Décision N°2-01 de La CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du vendredi 10 janvier 2020 :

Match n° 21605601 du 22 décembre 2019 à 15h00 St Jean Lédergues – St Affrique 3 en départementale 4 Poule A :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 45^{ème} minute en raison du terrain impraticable, la CDGCS en application de l'article 28 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis (pour la qualification des joueurs, c'est la nouvelle date fixée pour le match qui intervient).

Le match sera rejoué le dimanche 26 janvier 2020 à 15h00.

Décision N°3-01 de La CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du vendredi 10 janvier 2020 :

Match n° 21606146 du 22 décembre 2019 à 15h00 Réquista US 3 – Druelle/Souyri 3 en départementale 5 Poule B :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 45^{ème} minute en raison du terrain impraticable, la CDGCS en application de l'article 28 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis (pour la qualification des joueurs, c'est la nouvelle date fixée pour le match qui intervient).

Le match sera rejoué le dimanche 26 janvier 2020 à 15h00.

Décision N°4-01 de La CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du vendredi 10 janvier 2020 :

Match n° 21606148 du 21 décembre 2019 à 20h00 Naucelle FC 3 – Aubrac 98 1 en départementale 5 Poule B :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 18^{ème} minute en raison du terrain impraticable, la CDGCS en application de l'article 28 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis (pour la qualification des joueurs, c'est la nouvelle date fixée pour le match qui intervient).

Le match sera rejoué le samedi 25 janvier 2020 à 20h00.

Le secrétaire